

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1193

**Artikel:** Élections zurichoises  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009671>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le rôle des petits Etats

*(jd) Invité par l'association Suisse-Portugal, Mario Soares, Président de la République portugaise, a tenu le 18 novembre dernier à Genève des propos du plus haut intérêt pour la Suisse. Thème abordé: l'Union européenne et les petits pays. Une invitation claire au pays hôte à venir rejoindre les rangs de ces derniers.*

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédactrice:  
Valérie Bory (vb)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
Catherine Dubuis (cd)  
André Gavillet (ag)  
Jacques Guyaz (jg)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Forum: Raymond Fawer  
Composition et maquette:  
Valérie Bory,  
Murielle Gay-Crosier,  
Françoise Gavillet  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et  
Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

Mario Soares a tout d'abord souligné les raisons différentes qui ont conduit son pays et la Suisse à participer à la création de l'Association européenne de libre-échange (AELE), comme alternative aux Communautés européennes: pour le Portugal, le besoin d'insérer un régime dictatorial et son empire colonial dans un environnement international plus favorable; pour la Suisse, la nécessité d'inscrire son économie dans un mouvement de libéralisation des échanges, sans renoncer pour autant à sa neutralité et en préservant l'originalité de ses institutions.

Les chemins des deux pays se séparent ensuite. Le départ de la Grande-Bretagne – principal partenaire commercial du Portugal – de l'AELE, la décolonisation et le besoin de consolider le nouveau régime démocratique conduisent le Portugal à adhérer à la Communauté.

## Un gain de pouvoir

De cette première étape de l'intégration, Mario Soares tire un bilan positif, non seulement en matière économique: «L'intégration dans la Communauté (...) a surtout contribué d'une manière irremplaçable à une plus grande capacité d'affirmation du Portugal dans le monde, à la conquête de moyens d'intervention internationale proportionnellement supérieurs à sa dimension en tant que puissance (...). C'est dans ce sens, à mon avis, qu'on peut affirmer que l'intégration européenne représente une conquête et non une perte de pouvoir souverain, entendu comme la capacité et les conditions dont toute nation dispose pour s'affirmer vis-à-vis des autres».

Pour Mario Soares, cette conquête est vitale pour les petits pays «qui disposent d'un pouvoir de décision relatif très supérieur à celui de leur capacité de négociation, si on la considèrerait séparément». Mario Soares n'hésite pas à affirmer que «les relations avec les principales puissances continentales, dans un cadre multilatéral, politiquement institutionnalisé, représentent (pour les petits pays) un facteur d'élargissement et de protection de leur souveraineté. L'absence d'un tel encadrement, surtout dans le contexte de globalisation des relations internationales que nous vivons aujourd'hui, augmenterait leur vulnérabilité face aux intérêts des plus forts, dans une Europe qui aurait tendance à se réduire, dans la meilleure des hypothèses

– et je souligne dans la meilleure des hypothèses – à un espace de libre-échange de marchandises».

Le Président portugais reconnaît que cet équilibre entre petits et grands Etats au sein de l'Union européenne (UE) est menacé à la fois par l'approfondissement de l'intégration et l'élargissement de l'Union. Pourtant, une intégration à plusieurs vitesses, si elle est imaginable, ne doit pas conduire à des différences de statut entre les membres, différences qui refléteraient «des rapports de pouvoir déterminés par la dimension des Etats».

## Pour une Communauté politique

En conclusion, Mario Soares plaide pour une communauté d'égaux solidaires, dont la coopération ne se limite pas à l'édification d'un marché unique. Pour lui, le traité de Maasticht n'est qu'une étape très imparfaite, l'expression politique d'une impasse, qui sanctionne le déséquilibre né des compromis successifs de la construction européenne. Pour justifier son existence et affirmer la place de l'Europe dans le monde, l'Union européenne devra développer sa dimension politique, institutionnellement assurée et démocratiquement légitimée. Cette construction politique originale «aura inévitablement des composantes fédérales et confédérales, à ce jour très mitigées». Et Mario Soares de signaler «la subtile ironie de la position suisse», plus que réservée à l'idée d'une intégration, «au nom de la défense d'un système politico-institutionnel propre qui contient, plus que tout autre, des éléments susceptibles de constituer le futur édifice institutionnel d'une Union européenne élargie». ■

## Elections zurichoises

Les numéros d'ordre des listes pour les prochaines élections cantonales zurichoises ont été attribués selon les suffrages obtenus par les partis actuellement représentés au Grand Conseil à la suite des élections de 1991. En tête vient le Parti radical (liste n° 1), suivi du Parti socialiste. En dixième position FraP (Des Femmes qui font de la Politique). C'est le premier groupe de listes. Un deuxième groupe sera constitué par les partis et groupes non encore représentés. ■